



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 22 mars 2023

DDT 77/STAC
Unité Instruction et Conseil ADS
MELUN
A l'attention de
Madame Naouel MEZIANI

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 293 22 00003, déposée par la SAS URBA 484, représentée par M. Julien PICART pour la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Misy sur Yonne.

La commission s'est réunie le mardi 21 mars 2023 pour examiner ce projet.

Le projet a été présenté par Monsieur Julien BRIFFOTEAUX, chef de projet centrales au sol URBASOLAR, accompagné de M. Quentin GASTINEAU, responsable développement centrales au sol Nord et Est URBASOLAR

Après avoir présenté le projet ils ont pu répondre aux questions des membres de la commission et apporter des éléments de justification du projet.

La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur cette demande de permis de construire en raison de la nature, de la localisation et des circonstances du projet.

Elle estime que le projet permet la revalorisation d'une ancienne carrière qui bien que rebouchée n'a jamais fait l'objet d'une remise en état agricole ou forestière depuis 1982.

Par ailleurs, le projet évite les zones à enjeux environnementaux repérées dans l'étude d'impact.

En raison de l'incertitude sur la qualité du sol, la CDPENAF préconise une implantation sur longrines, plutôt qu'une fixation par pieux battus.

DDT de Seine-et-Marne
288, avenue Georges Clemenceau
Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil

Le directeur départemental des territoires
de Seine-et-Marne


Vincent JECHOUX